

L'Algérie, le temps des crises et des incertitudes post-bipolaires

OUICHENE Allaoua

Maître de conférences A

Faculté des sciences politiques et des relations internationales**Université 3 – Dely Brahim – Alger.**ouichenkamel@yahoo.com**Résumé**

Cet article se penche sur la question de savoir pourquoi l'Algérie des vingt dernières années, et voire même bien avant, a perdu de sa gloire passée, celle des années de la guerre de libération ?

Avec « *L'Algérie, Le temps des crises et des incertitudes post-bipolaires*, » cette étude s'attache à expliquer que l'Algérie des années 60, 70 et 80 dite du non-alignement de façade ne l'a jamais été réellement parce qu'elle s'est liée au camp soviétique, son idéologie socialisante (la Charte nationale de 1976 décrétée du temps du colonel-président Houari Boumediene) ayant pris le dessus sur les intérêts supérieurs de l'Algérie post-1962 en matière de politique étrangère comme de politique interne.

L'appareil diplomatique, au service du clan d'Oujda, organisateur des coups d'Etat de 1962 et 1965, allait servir les intérêts bien compris de ce groupe social et laisser passer de nombreuses occasions de hisser l'Algérie à la hauteur des questions pertinentes de développement autocentré et des causes de liberté dans le monde.

Loin des sentiers mortifères de soutien idéologique et militaire aux dictatures du Tiers Monde sous prétexte de "droit à l'auto-détermination et de libération des peuples" de l'hémisphère Sud des tutelles autoritaires de l'impérialisme occidental, car en Algérie, les aspects idéologiques ont toujours prévalu sur les questions de droit.

Ce qui explique pourquoi l'Algérie n'a pas vu venir la chute du camp socialiste et la redistribution post-guerre froide, et à son détriment, des cartes de la géopolitique internationale.

Dès lors, avec les années 1990, l'Algérie allait s'installer et fonctionner durablement en modes " *Crises et Incertitudes post-bipolaires*."

Mots clés : Politique étrangère ; diplomatie ; guerre de libération ; non-alignement ; droit à l'autodétermination des peuples ; contrôle idéologique de la société

Abstract :

This article examines the question of why Algeria in the last twenty years and even long before lost its glory past that of the period of the liberation war.

Whith Algeria, « *the time of crises and the post-bipolar uncertainties*, » this study endeavors to explain that Algeria of the years 60, 70 et 80 so-called facade non-alignment said of the non-alignment of facade has never really been because she joined the soviet camp, his socializing ideology (the national charter of 1976 decree of the time of colonel-president Houari Boumedienne) having gained the upper hand on the interests of Algeria post 1962 in matters of foreign policy.

The diplomatic apparatus at the service of the Oujda clan, organizer of the 1962 and 1965 coups, would serve the well-understood interests of this social group and let pass many opportunities to hoist Algeria up to the relevant questions of self-centered development and causes of freedom in the World.

Far from the deadly paths of ideological and military support for Third World dictatorships, under the pretext of the right to self-determination and the liberation of the

peoples in the southern hemisphere of the authoritarian guardianships of Western imperialism, because in Algeria, ideological aspects have always prevailed over questions of law.

Which explains why Algeria did not see coming the fall of the socialist camp and the redistribution post cold war, and to its detriment, of the maps of the international geopolitics.

From then, on with the 1990s, Algeria was going to settle and operate durably in "Crisis and post bipolar uncertainty modes."

Keywords : Foreign Policy ; Diplomacy ; Liberation War ; Non-Alignment ; Right to Self-determination of Peoples ; Ideological Control of Society.

Introduction

Les années 1965 à 1978 ont été une période charnière de l'Algérie indépendante. Sous la férule du président du Conseil de la révolution, Houari Boumediene, l'Algérie a été gouvernée d'une main de fer, sous la bannière de l'idéologie socialiste, un pays tout juste sorti d'une longue guerre d'indépendance qui l'a laissé exsangue.

Sa politique étrangère prônant le non-alignement, empreinte de "socialisme spécifique" et teinté d'arabo-baathisme, était, en réalité, complètement liée à celle du camp soviétique, alors en pleine guerre froide avec le camp d'en face, celui de l'Occident mené par les Etats-Unis d'Amérique.

Il n'en demeure pas moins, que pour donner du sens à une politique digne de ce nom, au mieux de ses intérêts nationaux, l'Algérie devait préalablement détenir les moyens de la puissance que sont incapables de réaliser les dictatures du Tiers Monde, rentières et corrompues à souhait.

Peut-on dès lors conduire une politique étrangère rationnellement élaborée sans les moyens de la puissance qui lui sont intrinsèquement rattachés, à l'effet de donner du sens, c'est-à-dire du "dire autorisé" selon la formule pertinente du sociologue Pierre Bourdieu dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France*, (Bourdieu, 1982, p.13), type de formulation entendue dans le sens de la traçabilité des relations internationales d'un Etat digne de ce nom ?

Inversement, nous pouvons affirmer que l'une des conditions légitimes de toute action diplomatique, fondée sur le long terme, réside selon l'expression même de Samir Amin, dans son ouvrage en langue arabe, *Le post-capitalisme* (Amin, 2003, p.10), dans la mise en œuvre d'une réelle politique de désengagement dite de *déconnexion* des pays périphériques vis-à-vis des pays du Centre et de ses relais.

A cet effet, il y a donc lieu de s'appuyer sur le socle d'un développement autocentré auquel l'appareil diplomatique national lui sera logiquement, c'est-à-dire politiquement dédié.

1. La politique étrangère de l'Algérie socialiste comme reflet de sa politique intérieure

1.1 Souveraineté et idéologie socialiste en Algérie

Durant les années soixante et soixante-dix, et même au-delà, l'Algérie indépendante fière de sa souveraineté étatique recouvrée a, derechef, endossé l'idéologie socialiste, qui, - *de facto*, sont les seules amarres de politique étrangère qu'a connue l'Algérie indépendante - comme le souligne assez bien l'ouvrage collectif intitulé (Dictionnaire de Politique, Le présent en question, 1978, p.300),

« *Le socialisme est, donc, en tant que doctrine, une analyse et une interprétation du capitalisme, du mécanisme de son développement, de sa transformation dans le cadre national en économie d'Etat (l'emprise de l'Etat se manifestant indirectement par la réglementation de l'économie et des rapports sociaux, directement par la nationalisation de la propriété) dont on connaît les conséquences : la guerre sur le plan international, la baisse du niveau de vie et la dictature totalitaire sur le plan intérieur.* »

Et, sur le plan intérieur, l'idéologie socialiste prônée par le Conseil de la révolution et le FLN au pouvoir avait largement déteint sur la politique étrangère de l'Algérie nouvellement indépendante au point que l'idéologie avait pris le pas sur les intérêts bien compris de sécurité nationale du pays.

Pour Gonidec, dans son ouvrage de "Relations Internationales" (Gonidec, 1974, p.266), il s'agit de savoir que :

« Les idéologies sont un système d'idées propres à un groupe déterminé et conditionné, en dernière analyse, par les centres d'intérêt de ce groupe. Cette définition implique qu'il n'y a pas d'idéologies vraiment nationales, qui seraient celles de la totalité de la population d'un Etat déterminé. Au départ, toutes les idéologies ne font qu'exprimer le point de vue d'un groupe restreint, c'est-à-dire d'une classe, d'une fraction de classe ou d'une catégorie sociale déterminée. »

Toutefois, à la décharge des tenants du pouvoir d'hier et des partisans de l'idéologie progressiste, l'URSS et le camp socialiste, y compris la Chine communiste, avaient totalement soutenu l'Algérie, dans son combat libérateur du joug colonial. Il s'agit, en l'espèce, d'un fait historiquement incontestable.

C'était donc, forte d'une souveraineté arrachée de haute main, consécutivement à une longue lutte de libération, que l'Algérie nouvellement indépendante, allait se ranger du côté des causes dites justes dans le monde, celles du camp progressiste, alors en pleine guerre froide entre Supergrands des deux blocs Est/Ouest, socialisme contre capitalisme.

Les maîtres-mots de cette politique étrangère de l'Algérie nouvellement indépendante étaient ceux de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat, le respect de la souveraineté nationale ainsi que la réaffirmation de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme, l'application du droit à l'autodétermination des peuples en lutte pour le recouvrement de leur indépendance.

Le fait n'est pas anodin ; il faut souligner le fait indiscutable que l'Algérie n'a jamais dénoncé les atteintes aux droits de l'homme ayant été commises dans les pires dictatures militaires et communistes qu'ait connues l'humanité durant la guerre froide.

Par exemple, le régime khmer rouge du Cambodge des années 1970-1980, particulièrement génocidaire de son propre peuple martyrisé, au vu et au su, de tous les Etats de la planète, n'a jamais fait l'objet de la moindre condamnation de la part des autorités algériennes, notamment en charge de la politique étrangère.

Il y a lieu de relever que le régime khmer rouge n'a pas été le seul à avoir été cloué au pilori du tribunal de l'histoire, les pays arabes et africains ayant un solide palmarès en matière d'atteintes délibérées et massives des droits de l'homme.

Il n'en demeure pas moins que nombre de dictatures dans le monde, qu'elles que soient leur idéologie politique ou religieuse, ont prêté le flanc et fourni le prétexte humanitaire à nombre d'ingérences extérieures et d'interventions militaires, les ayant définitivement évincé du pouvoir. Et certains de leurs dirigeants, déchus et emprisonnés, et les autres exécutés sans aucune forme de procès, ou s'ils l'ont été, ce n'est qu'à l'abri de simulacres de justice, loin des principes cardinaux du droit international, et de la justice qui lui est corrélative.

Cela a facilité le retour en force d'une géopolitique des conflits et des guerres lui permettant de se nourrir aux nouvelles sources de belligérences nouvelles, variées et annonciatrices de crises et d'incertitudes post-bipolaires en cascade.

Un monde nouveau, précurseur de nombres de crises locales, régionales et internationales auxquelles l'Algérie *post-guerre froide* assistera complètement impuissante parce que démunie, dans un *Ordre mondial relâché* selon la formule chère à Zaki Laidi, (Cf. L'ordre mondial relâché, sens et puissance dans le monde de l'après-guerre froide, 1992). Un monde relâché où la notion de fragmentation de la puissance constituera, sans nul conteste, la donnée incontournable du système mondialisé des relations internationales du XXI^e siècle.

Cet auteur français précise dans une synthèse ultérieure de son livre « *L'ordre mondial relâché. Sens et puissance dans le monde de l'après-guerre froide* », (Voir *Supra*), intitulée « *Enjeux de sens et de puissance au XXI^e siècle* », (Laidi, 1996, p.37) que :

« *La fragmentation de la notion de puissance : (...) C'est le troisième grand processus de transformation du système mondial, et ce faisant, une source de risques politiques considérables. La puissance a cessé d'être un tout. C'est plutôt un conglomerat de fragments de richesse matérielle et de force militaire. Il y a dans cette fragmentation deux découplages importants : celui entre la création de richesse et la cohésion sociale, c'est le risque majeur qu'encourent les sociétés développées ; et celui dans le domaine politico-militaire entre la notion de "défense", qui demeure nationale, et celle de "sécurité", qui devient à la fois de plus en plus multilatérale et de moins en moins militaire, puisqu'elle englobe des facteurs non militaires de plus en plus nombreux.* »

La sanctuarisation des frontières comme celle du front intérieur des pays périphériques - ceux du sud sous-développé - et excessivement "compradore" à l'égard des pays du Centre, ne peuvent, à elles seules, constituer la trame et la raison d'être de leur dépendance rentière, de leur sous-développement chronique sous couvert de souveraineté factice.

En réalité, par souveraineté, il y a lieu d'entendre, conformément aux énoncés didactiques du Dictionnaire politique, (Larousse, *op.cit.*, 1978, p.306), que celle-ci suppose donc :

« *La plénitude des compétences dans l'ordre interne, et l'indépendance absolue dans l'ordre international. Historiquement, la théorie de la souveraineté, élaborée par Bodin, notamment (La République, 1576), s'oppose victorieusement, et aux prétentions féodales, et aux prétentions pontificales ou impériales sur le royaume.*

Mais aujourd'hui, l'analyse des sciences sociales tend de plus en plus à relativiser la souveraineté de l'Etat, aussi bien dans l'ordre interne où il est miné par les groupes d'intérêts et les conflits sociaux que dans l'ordre international où il est dépendant des alliances et des relations de puissance (politiques, économiques, militaires, etc.) »

Toutefois, en la matière, un bémol est utile, car s'il y a lieu de relativiser le poids géopolitique des Etats sur la scène internationale, il n'est pas question, non plus, de nier leur existence dans la mise en œuvre des stratégies d'influence où concurrence (s) et guerres se disputent les Unes médiatiques mondiales.

Il est vrai que les menaces sont multiformes et qu'elles ne sont pas toutes militaires. Loin s'en faut ! Des experts dans les belligérances de demain en font une projection saisissante, loin des canons de la démagogie discursive. A l'image de Xavier Raufer (décembre 1993, p.29) :

« (...) *Aux confins du "politique" et du "droit commun", voilà sans doute la principale menace criminelle pour les vingt années qui viennent. Elle émane d'entités hybrides ayant progressivement acquis des comportements de type étatique : création et entretien de forces armées, politique de communication et de renseignement sophistiquées, négociation d'égal à égal avec les gouvernements des grands pays développés. Ce défi stratégique, la communauté internationale – désormais confrontée aux meurtres des juges de Sicile, à l'insolence des chefs de cartels colombiens, à l'injection massive d'argent "noir" dans l'économie légitime et à l'inondation des narcotiques dans les grandes métropoles occidentales – ne le relèvera que dans l'unité et la fermeté. Octobre 1993.* »

La charte nationale de 1976 a été le socle politico-doctrinal de la politique étrangère de l'Algérie. Nombre de ses paradigmes inclusifs, mais surtout exclusivistes, de son corpus théorique lui obéissent. Les principes de non-alignement et de coexistence pacifique y figurent en bonne partie.

Au point d'inflexion qui s'inscrit (Mernache, 2012, p.2) dans le Document officiel de l'Algérie, à portée essentiellement internationale, présenté en 1974 lors de la session

extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que le document final du Sommet de l'OPEP organisé, la même année, par notre pays. Ces documents doctrinaux présentaient une synthèse des préconisations algériennes à l'effet d'instaurer un Nouvel Ordre économique international.

Pour Mernache (*op.cit.*), l'identification aisée des principes-guides de la politique algérienne est l'un des éléments qui affirmaient sa cohérence et qui ont fait sa force.

C'est ce qui rend compte de la forte disponibilité de l'Algérie à soutenir les causes justes dans le monde comme celle menée dans les coulisses onusiennes pour permettre le retour de la Chine communiste dans les instances internationales en occupant son siège de membre permanent du Conseil de sécurité.

La Chine communiste a été un soutien fervent de l'Algérie en lutte pour sa libération du joug colonial français, et un grand *Broker* du développement économique de l'Algérie et de ses infrastructures de base.

Toujours, au plan doctrinal, si les principes de non-alignement et de coexistence pacifique ont été constamment rappelés, au plan politique, lors des conférences diplomatiques et des forums internationaux organisés par l'Algérie, l'approche de politique étrangère du pays reposait aussi sur le socle de l'intégrité territoriale des Etats.

A la création, le 25 mai 1963, à Addis-Abeba (Ethiopie), de l'Organisation de l'Unité africaine, (OUA) était posé le principe de l'intangibilité des frontières entérinée par la quasi-totalité des Etats africains, exception faite de quelques entités géopolitiques, à l'exemple du

Maroc, qui, en récusant le tracé frontalier entre l'Algérie et le Maroc, hérité du colonialisme français, déclencha, quelques mois après l'indépendance de notre pays, la guerre des sables, alors que le pays était exsangue.

S'agissant du principe de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme, et plus généralement, du principe cardinal de non-agression, « *Cet attachement à l'intangibilité des frontières explique l'opposition de l'Algérie, par le passé, aux tentatives de sécession comme ce fut le cas au Biafra (Nigéria) en 1967-1970 et au Shaba (ex-Katanga-Congo) en 1978. Elle a dû ressentir des déceptions en raison du partage du Soudan en juillet 2011, comme elle doit également nourrir des appréhensions à l'éventualité de la fragmentation des Etats en Irak, en Syrie et en Lybie.* » (Iratni, 2015, p.59^{bis}).

Le militantisme diplomatique aura payé un temps, celui des années 1970 et du soutien aux *Black Panthers* américains et des militants de la gauche chilienne de l'ex-président Salvador Allende, démis de ses fonctions par un coup d'Etat militaire, et mort au lendemain du *golpe* chilien, orchestré par la CIA et la transnationale nord-américaine *United Fruit*, sous la férule dictatoriale du chef d'état-major de l'armée, le général défunt Augusto Pinochet.

Cependant, et avec tous les revers extérieurs, parfois, sanglants subis dans le domaine des causes justes dans le monde (dossier soutenu à fronts perdus par l'Algérie), des vents contraires vont finir par enrhumé et calmer l'enthousiasme avant-gardiste et tiers-mondiste des Algériens. Et Mernache (*op.cit.*, p.2) de souligner, avec une grande lucidité, que :

« *Les transformations internes de l'Algérie conjuguées aux évolutions internationales ont considérablement amoindri son action extérieure. La phase qui suit les émeutes d'octobre 1988 ont vu l'enlisement du pays dans une crise politique, économique et sociale d'une extrême gravité et révélé l'effacement graduel de l'Algérie de la scène internationale.* »

2. L'Algérie post-guerre froide, au gré des rapports de force internationaux

2.1 La politique étrangère algérienne, l'heure des incertitudes post-bipolaires

En 1989, l'Algérie assistait, médusée, à la chute du Mur de Berlin. Avec la disparition de ce pan mural de l'histoire tragique de l'humanité, née du partage inique du monde en 1945 par les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, réunis à Yalta (ex-URSS), disparaissait, à

jamais, le camp socialiste, un des plus fervents partisans de l'Algérie dite du "non-alignement."

Depuis, l'Algérie n'a cessé de naviguer à vue, à la recherche des gués les plus aisés à franchir diplomatiquement, au regard des risques et des dangers encourus.

Dès lors, comme dans toute passation de marchés où la recherche de gains est omniprésente, l'Algérie est en quête du "moins-disant" diplomatique, à l'ombre d'une mondialisation voulue et imposée par les puissances capitalistes les plus développées, celles que désigne Samir Amin (*op.cit.* p.21) comme les Etats du Centre face à ceux de la périphérie, pauvres et dominés, et surtout compradores, mettant dans un face-à-face dévalorisant, un capitalisme accumulateur centralisé et un capitalisme accumulateur dépendant, parce que génétiquement compradore.

Quant aux pays capitalistes sous-développés, à l'image de notre pays, dont l'économie dirigée (dont l'avatar malsain participe d'une logique de verticalité des prises de décision politique) et bureaucratisée à outrance, cache mal la forte prégnance du marché informel et l'insidieuse progression des situations de rente.

Leur devenir est celui prévu, au titre des pays catalogués comme "dominés," ou comme il est précisé pertinemment dans cette contribution pertinente offerte au quotidien national El Watan, (Benhassine, 1999, p.9) :

« ... Nous entendons par pays dominés ceux qui, jadis colonisés, n'ont pas pu ou n'ont pas su, pendant leur indépendance politique, atteindre un niveau de développement social tel qu'il leur aurait donné les moyens d'une souveraineté et d'une autonomie économique et politique. L'intégration politique et économique des pays dominés peut en effet, avec le temps, apparaître comme une annexion admise par des forces au pouvoir dans les pays sous-développés, et qui peut revêtir le manteau du partenariat. »

D'un autre côté, la guerre du Kosovo avait confirmé, avec éclat, les leçons géopolitiques de l'opération *Desert Storm*, menée par les Américains contre le dictateur irakien et envahisseur du Koweït, lors de la 2^{ème} guerre du Golfe en 1991. La souveraineté, tant vantée par les Nations Unies et portée sur le piédestal de l'humanité tiers-mondiste, est battue sérieusement en brèche au gré cyclique des crises internationales *post-guerre froide*.

Le droit international, celui du plus fort, tel qu'élaboré par les grandes puissances occidentales et dont l'application se fait à géométrie variable depuis les Accords de Yalta (1945), – l'inculpation du président serbe Milosevic pour crimes contre l'humanité par la juridiction pénale internationale (La Haye) en charge du jugement *ad hoc* de l'épuration ethnique menée en ex-Yougoslavie, en est une confirmation supplémentaire.

Alors que les crimes commis au Moyen-Orient, en Amérique, en Afrique et en Asie commis par les grandes puissances et leurs relais, sont éludés par la Cour pénale internationale (CPI) dont les actions de justice sont constamment parasitées, entre autres pays, par les Etats-Unis et Israël et les complicités occidentales, à l'aide de leurs relais médiatiques.

De nouvelles normes et catégories de comportement international, sélectivement établies, pour ne pas dire de droit international, s'élaborent sous la loi d'airain de rapports de force mondialement établis.

La politique étrangère de toute unité étatique (et l'Algérie plus que jamais est concernée) obéit à des considérations programmatiques - un cahier des charges élaboré par l'autorité étatique légitime, en délibéré démocratique, ou inversement en déroulé autoritaire et la tragédie n'est jamais loin, à partir de l'étude des concepts, des tendances doctrinales et des déterminants de politique extérieure... qui, intrinsèquement liés, internes comme externes, ou locaux, régionaux et internationaux.

Et comme toute politique étrangère, celle-ci reste conditionnée par sa position géopolitique à l'exemple de la formule pertinente de Napoléon 1^{er} : *Ma politique étrangère, c'est celle de mon voisin.*

De plus, la politique étrangère d'un Etat est, et c'est le cas de notre pays, le reflet de sa politique intérieure. Elle est le produit politique d'une action prise en milieu interne à des fins de politique extérieure. Et lorsqu'elle est démagogique, ridicule, ridiculisée, et qu'elle va à contresens des intérêts de sécurité nationale, on la traite de "gesticulation interne".

Parce qu'elle tend à masquer les faiblesses intrinsèques de l'Etat démagogue considéré. C'est une diplomatie foncièrement antipopulaire et qui fait fi de ses intérêts vitaux. Et les exemples d'une actualité féconde, en la matière, ne manquent pas.

Les grandes puissances européennes, pour la plupart, regroupées dans des alliances politico-économiques et militaires, s'attaquent aux nationalismes et autres irrédentismes religieux revigorés, à la faveur de la chute de l'ordre bipolaire et du sous-développement économique et culturel. Et les prétextes existent à profusion.

Les nationalismes, les irrédentismes religieux et identitaires, forcément réactionnaires et populistes dans l'âme, racistes en ligne de crête idéologique, de type xénophobe, mettent à mal la cohésion des institutions régionales et internationales, ainsi que la pérennité de "l'ordre onusien", déjà suffisamment phagocyté par les puissants de ce monde.

Le concept de souveraineté étatique tant galvaudé par les internationalistes du monde entier s'effiloche de jour en jour et ravive les atavismes à la base même de l'ordre westphalien : cet ordre international ancien, ayant provoqué, pour des raisons aussi diverses que multiples, des guerres sans fin, remplaçant les guerres de religions d'antan par des conflits de plus en plus asymétriques, sans fin prévisible.

Il existe deux raisons principales qui pourraient permettre à "l'ordre westphalien" (à travers l'Etat-nation et, bien entendu, le citoyen qui devrait être au cœur de toute problématique nationale) de se reproduire :

1- Fragmentation politique oblige, la perte du pouvoir économique-financier constaté depuis longtemps par l'ensemble des pays de la périphérie, hier colonisés, aujourd'hui sous tutelle, selon l'acception donnée par Samir Amin, dont principalement le binôme fait de dialectique et d'antagonismes violents – entre Centres et périphéries.

Pour Ervin Lazlo, (Lazlo, 1997, p.11), en effet, avec une explosion démographique débridée, il y a urgence en la demeure :

« Des changements dans l'air, où que l'on regarde, des menaces et des problèmes. Bien qu'elle constitue, depuis deux siècles, le moteur de développement le plus important et le plus prometteur, la croissance économique est en train de créer un chômage galopant, des écarts de revenus de plus en plus importants, des litiges commerciaux, la dégradation de l'environnement et des vagues d'émigrants se déplaçant de la campagne vers les centres urbains, et de pays pauvres vers les pays riches. »

2- Les minorités ainsi que la gravissime question de l'immigration illégale, à laquelle, pour des raisons internes qui empêchent toute régionalisation si décisive pour le développement de l'Algérie, "un pays – continent", dont on ne peut pas gérer l'extrême sud à partir d'Alger, avec une atomisation du pouvoir administratif faussement déconcentré et réellement budgétivore alors que les finances publiques du pays demeurent dans une désespérante platitude.

Cette question des minorités, à laquelle l'Algérie venait d'apporter, à l'époque, la preuve évidente de sa frilosité diplomatique avait été établie lors des guerres pluriethniques de l'ex-Yougoslavie, puisqu'elle avait mis, à l'époque, sur un pied d'égalité, (impensable) l'agresseur serbe oppresseur et les Kosovars musulmans, en condamnant les raids de l'OTAN menés sous la bannière des Etats-Unis (Administration Clinton) sur Belgrade : réminiscences titistes obligent.

Ce qui ne manquera pas d'intriguer un pays aussi musulman que les Albanais du Kosovo, et même d'Albanie, par affinités religieuses, luttant pour leur autodétermination suivie, à juste titre, de leur indépendance arrachée de haute lutte, et reconnue par nombre d'Etats, dont

ceux de l'Union européenne, Berlin en tête, y compris les Etats-Unis d'Amérique, ayant joué un rôle-clé dans ce conflit international.

Cette frilosité diplomatique d'un Etat du Sud, de la périphérie comme l'Algérie, renvoie par un cruel effet de miroir, non seulement à l'attentisme politique des élites compradores du pouvoir asservies aux puissants Etats du Centre, mais aussi à la caricature quasi-pathologique d'un monde arabo-musulman, aux abois et très éloigné des standards du sens et de la puissance, tels que conceptualisés par Zaki Laïdi dans son livre-phare « L'ordre mondial relâché. Sens et puissance dans le monde de l'après-guerre froide. »

Ce qui explique, toutes proportions gardées, les silences complices et les tergiversations malencontreuses, des uns et des autres, - intérêts des Etats en question - à propos de la question des Balkans.

La question du Kosovo renvoie profondément, et sans nul doute, à l'imaginaire arabo-musulman, à ses faiblesses citoyennes, à ses tabous et ses interdits rétrogrades, à ses faiblesses et à ses divisions aussi vieilles que celles du temps des Croisades, (cf. Amine Malouf, Les Croisades vues par les Arabes, 1983.)

Les incohérences de la diplomatie algérienne (fort nombreuses) et sa faiblesse discursive tiennent, pour une large part, aux dysfonctionnements inhérents à l'ADN des gouvernements autoritaires et à des déficiences structurelles inhérentes à des politiques éloignées du contrôle d'institutions démocratiques – qui auraient été préalablement désertées par les tenants de l'idéologie intégriste - telles que l'absence d'un redéploiement stratégique de l'appareil diplomatique au lendemain de la guerre froide, au mieux de nos intérêts nationaux, à la faiblesse qualitative des personnels en charge de nos ambassades, plus rentiers que rompus aux arcanes de la diplomatie mondiale.

Nombre d'ambassades de notre pays ont été transformées en situations de rentes et de passe-droits, (effectifs pléthoriques budgétivores et ouverture, tous azimuts confondus, de représentations diplomatiques dans des pays et des régions dont le poids politique, commercial ou stratégique dans la balance des échanges avec l'Algérie, est quasi nul.

Ouichène Allaoua L'Algérie, le temps des crises et des incertitudes post-bipolaires

Il s'agit, tout juste, d'une présence diplomatique de prestige, budgétivore à souhait qui saigne le contribuable lambda et vide les maigres ressources financières de l'Etat. Les scandales de milliers d'Algériens laissés pour compte, (corona virus) à l'étranger et dans les geôles de pays soi-disant amis par les représentations diplomatiques algériennes sont légion et laissent carrément pantois.

A un niveau strictement géopolitique, la timidité politico-diplomatique de l'Algérie à l'égard de l'OTAN dans la zone occidentale de la méditerranée, les questions de délimitation maritime de la zone économique exclusive (ZEE) toujours pendantes, notamment avec l'Espagne, mais pas que, le recul géopolitique de l'Algérie au Maghreb mis à profit par le Maroc et la Tunisie, et surtout, l'absence de perspectives d'avenir préalablement et clairement assumées dans le domaine des échanges économiques, commerciaux et culturels, ont fait le reste.

Et même, s'il y a lieu de renforcer la coopération en mer méditerranée, par le biais du dialogue inclusif « 5+5 » afin de faire face aux défis qui menacent la sous-région (Kerdoun, 2018, p.17), il n'en demeure pas moins que des avis contraires se font entendre, notamment, ceux en provenance de Russie.

Ainsi, pour Richard Labévière, expert des questions internationales et stratégiques, rédacteur en chef de la revue géopolitique "Proche et Moyen-Orient.ch" : « *La mer méditerranée n'est plus une mer occidentale.* » (Labévière, 2017, p.9).

Cet auteur explique les circonvolutions géostratégiques de la sous-région occidentale de la méditerranée, à travers le prisme de l'intervention russe en Syrie, faite à la demande du président Hafed Al Assad, à l'effet de contrer les affidés du terrorisme djihadiste, leur supports arabes du Golfe, Arabie saoudite et Emirats arabes unis en tête ainsi que les aventuriers mercenaires soutenus, avec armes et bagages, par la Turquie de Recep T. Erdogan, en guerre ouverte, contre les aspirations légitimes des Kurdes à la liberté.

R. Labéviaire s'autorise, lecture à l'appui du livre, « *Alep, la guerre et la diplomatie* » paru en octobre 2017, de Maria Khodysnkaya-Golenishcheva, diplomate de premier rang à la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès des Nations Unies, (New York), de souligner, avec force détails, l'importante posture stratégique russe en Méditerranée. Et pourquoi, elle n'est plus, à ses yeux, une mer occidentale.

« (...) *A la faveur de ces événements, et à travers les partenariats stratégiques noués avec l'Iran et la Syrie, la Russie est revenue en Méditerranée, au-delà de son port de Tartous et de ses multiples plateformes armées sur le territoire syrien. Nous avons aujourd'hui un rail maritime entre la mer noire et la Méditerranée orientale ainsi que des connexions aériennes – à travers les systèmes d'armement, radars, missiles de croisière – entre la Caspienne et la Méditerranée. Dans le sillage de ce retour vers les mers chaudes, nous assistons à ...*

l'apparition de la marine chinoise, disposant désormais d'un point d'appui dans le port de Tartous et en Méditerranée, qui relaie ce que j'appelle, le « potlatch djiboutien » (du concept de Marcel Mauss consistant à donner pour répondre à un autre don, ndlr).

En effet, dans la mesure où les Russes accueillent les bateaux chinois dans leur port de Tartous, les Chinois qui ont fondé, en juillet dernier, leur première base militaire disposant d'un port autonome, à Djibouti, accueilleront à terme les bateaux russes dans cette zone et en mer rouge. Moscou a donc pleinement réussi son retour vers les mers chaudes, la Méditerranée n'est plus une mer occidentale, et la diplomatie américaine ne fait pas la loi dans cette partie du monde. »

La fragilité des actions diplomatiques de l'Algérie confirme aussi l'écho de leurs répercussions en interne, les affaires étrangères restant, en termes de lisibilité de nos actions diplomatiques, toujours ignorées lors des présidentielles, (elles continuent toujours à relever du pré-carré présidentiel, éloigné des joutes démocratiques). Le débat public et contradictoirement établi y est absent, depuis pratiquement l'indépendance, en 1962.

En fin de compte, assister aux grands forums internationaux et faire acte de présence ne font plus illusion et ne trompent pas grand monde. Bien au contraire, cette posture diplomatique, *hors du temps post-guerre froide*, inscrite dans le clair-obscur des relations internationales de l'époque des tensions de la guerre froide, où l'ami n'est pas distingué de l'ennemi, ne fait plus recette.

Parce qu'elle s'abreuve, non pas aux thèses classiques du réalisme en politique internationale, ni à celles des néo-réalistes, la politique étrangère de l'Algérie, chaque jour un peu plus, s'éloigne des fondamentaux anglo-saxons de la *Foreign Policy*. Elle se nourrit béatement des rudiments du manichéisme machiavelien - (la fin justifie les moyens) - le plus rétrograde en politique étrangère.

En politique internationale, très souvent, la réalité mouvante des rapports de force vous prend à la gorge lorsqu'il s'agit d'affronter des situations de crise latente ou bien ouverte, sans compter les situations de belligérance où il faut savoir compter ses amis, pas les faux-frères.

Fin des années 1990, débutait le temps des crises et des incertitudes post-bipolaires de l'Algérie, malade de son système rentier. Il fallait tracer les contours d'une « *nouvelle problématique de la politique étrangère de l'Algérie.* » (Iratni, 1994, p.50.)

« *Il va de soi que toute présence, aussi agressive soit-elle, doit être fondée sur de solides principes doctrinaux, loin de toute idéologisation des relations internationales, que toute expérience, aussi honorable soit-elle, n'est pas à même d'être concrétisée. (...)*

« (...) *La diplomatie algérienne est appelée à œuvrer dans le sens de rassembler les pays du sud qui lui sont géographiquement proches dans un effort d'entraide tout en évitant de s'enliser dans une rhétorique tiers-mondiste, peu féconde, qui ne tiendrait pas compte des rapports de force à l'échelle mondiale, de la diversité des pays composant l'hémisphère Sud et surtout de la quête, par certains d'entre eux, à se positionner dans les grands ensembles économiques, qui émergent pour maximaliser les dividendes, qui peuvent en découler.*

« *Si l'Algérie n'a plus les moyens de ressusciter un Tiers monde frondeur et d'y jouer le rôle de locomotive dans une confrontation avec le Nord (...). Pour ce faire, elle doit tenter, elle-même de désidéologiser, sa vision de l'enracinement international (...). Il apparaît donc plus judicieux que l'Algérie utilise sa diplomatie comme point de rapprochement et de dialogue entre certaines régions du Nord et du Sud d'une part, et au sein de cette configuration d'autre part.* »

Effectivement, c'est ce qu'il y a lieu d'opérer comme virage diplomatique, à fortes retombées stratégiques, à même d'aborder les nombreuses incertitudes post-bipolaires, aussi nombreuses que variées, dans la sérénité et la sécurité des intérêts bien compris du peuple algérien.

Du reste, l'article « La diplomatie algérienne, la nostalgie d'une gloire perdue » (Mernache, 2012, p.2) en avait mesuré toute la pertinence : celle des enjeux de post-guerre froide attendant fermement l'Algérie au lendemain de la chute du mur de Berlin, en 1989. Mernache précise, de surcroît, que :

« (...) *Les transformations internes de l'Algérie, conjuguées aux évolutions internationales, ont considérablement amoindri son action extérieure. La phase, qui suit les émeutes d'Octobre 1988, a vu l'enlisement du pays dans une crise politique, économique et sociale, d'une extrême gravité, et révélé l'effacement graduel de l'Algérie de la scène internationale.* »

Avec la 'désignation électorale' de Bouteflika au pouvoir, les lignes de front internes n'ont absolument pas changé durant vingt longues années, et ce, jusqu'à sa déchéance voulue par le peuple.

Durant son long règne, fait de rapines sciemment organisées et de gabegies économiques inconsidérées, la politique étrangère n'arrive plus à se mettre en exergue (l'arbre qui cache la forêt) dans un contexte géopolitique fait d'impasses diplomatiques déclinées à profusion. Tant sont lourdes et prégnantes de conséquences négatives les incertitudes post-guerres froides.

A titre d'exemple, en s'intéressant à la guerre en Lybie, aux frontières Sud de l'Algérie, où s'affiche la suprématie du tandem Russie-Turquie* - (Bakir, 2020, p.8) : « *Pour Hamit Bozarslan, historien et politiste, spécialiste de la Turquie et du Moyen Orient, il s'agit, pour Erdogan de « contrer l'alliance Egypte – Chypre-Israël et la Grèce. Des enjeux de ressources énergétiques desquelles Erdogan est totalement exclu, pour le moment...*

(...) *Pour les observateurs, les ambitions expansionnistes de Recep Tayyip Erdogan font prendre à la Turquie des risques inconsidérés.* » – affaiblissement géopolitique de l'Italie en Lybie, regain de l'initiative allemande, attentisme américain dans ce qui s'apparente comme une longue guerre d'influence entre protagonistes post-guerre froide.

Le géographe Ali Bensaad estime que l'Algérie « *se contente d'un strapontin comme place dans le jeu géopolitique autour de la Lybie. Le regain d'activité diplomatique autour d'Alger ne signifie pas que l'Algérie soit sortie de sa paralysie géopolitique.* » (Ghezlaoui, 2020, p.20).

Du reste, comme toutes les initiatives algériennes touchant à la sécurisation du Sahel, que ce soit les médiations diplomatiques au Mali avec l'Accord de paix d'Alger, signé le 15 mai 2015, qui peine à se concrétiser sur le terrain, et que le mouvement séparatiste Touareg AZAWED n'a accepté que du bout des lèvres.

L'insécurité comme les incursions sanglantes des djihadistes se maintiendront de façon endémique, notamment l'AQMI, intégriste et terroriste, (Al Qaïda au Maghreb islamique) et les trafiquants et criminels en tous genres. Pauvreté, précarité, paupérisation rampante et un ordre traditionnel peu propice au progrès scientifique, à la base même de toute modernité garderont dans leurs rets archaïques, des pratiques sociétales d'un autre âge. Et l'Algérie n'y pourra rien !

Nous oublions très souvent les données anciennes de l'histoire, cette archéologie du savoir dont les strates géologiques se découvrent, peu à peu, à notre entendement celles qui se sont imposées durant des millions d'années à l'humanité.

L'humanité est migration : sa bipédie, le moteur essentiel de ses déplacements passés et récents. La colonisation humaine de la planète est une aventure fabuleuse de l'Homo Sapiens. Elle préfigure, sans nul conteste, les contours désormais accessibles, de la conquête spatiale. A l'Algérie de s'y atteler dès maintenant !

Derrière les guerillas ethniques et tribales des Touaregs du Sahel, plus précisément de l'AZAWED (Nord-Mali), se profilent, sans nul - et la guerre asymétrique, qui fait si peur aux Etats, y aura une part prépondérante. Les guerres de la drogue, d'aujourd'hui et de demain, comme celles menées au nom des combinaisons mafieuses de la traite des humains et du trafic d'armes sont amenées à se régénérer et à se maintenir en flux tendus.

S'y ajouteront inmanquablement celles du dérèglement climatique et du stress hydrique. Elles sont amenées à s'inscrire, avec des conséquences extrêmement dramatiques pour toutes les populations de la région Sahel dans la durée, dans cette région éminemment stratégique pour l'Algérie qui ne sera pas épargnée.

De toute façon, les jeux semblent être faits en Lybie, quels que soient l'entrain et la crédibilité de l'action diplomatique algérienne, et comme le précise si bien William Leday, (Bakir, 2020, p.10), « *Dans le cas de la Lybie, la force pris le pas sur le droit international.* »

Conclusion

Les questions diplomatiques doivent être à l'ordre du jour, c'est-à-dire soumises à débat interne tant pour la nécessité de vivre à l'heure de notre "temps mondial" et de se donner, avec espoir, les moyens de peser, un tant soit peu, sur celui-ci. Et ce n'est pas donné !

Mais elles peuvent et doivent être revivifiées par un nouvel élan doctrinal, dans des conditions démocratiques idoines, à même de produire les fragments d'une politique étrangère pertinente, de donner du sens et de la puissance à un nécessaire repliement de l'appareil diplomatique, en fonction de nos intérêts de sécurité nationale bien compris, *stricto sensu*, loin de toute chapelle partisane, dont le seul et éternel refrain, ni "Totem, ni Tabous", demeurera l'intérêt suprême du pays, non pas face, mais de concert et avec les grandes puissances, y compris avec nos voisins proches, par définition beaucoup plus modestes.

Tant s'est vérifié, avec toute l'acuité voulue, un des axiomes de la géopolitique internationale : la politique étrangère, c'est celle de notre voisinage : *un étranger proche*, (Georges Tan Eng Bok, 1992, p.81-85) un concept hérité de la géopolitique traditionnelle tsariste, magistralement déployé par Napoléon 1^{er}, puis adopté par les états-majors politico-militaires de l'ex-URSS à la Russie d'aujourd'hui, celle du président Poutine, privilégiant ainsi des enjeux aussi multiples que variés dans les domaines de coopération, d'échanges et de solidarité entre Etats.

Il y a tout juste lieu de relever, à titre d'épilogue démonstratif, outre le rôle accru de la diplomatie des affaires comme élément d'un *process* incontournable (l'implémentation stratégique à l'œuvre en fonction des réalités intrinsèquement liées à tout *Chantier stratégique*) dans toute dynamique de croissance économique considérée, sans oublier les retombées fort

salvatrices des avancées scientifiques et technologiques pour le développement durable du pays, mais aussi « *Les enjeux et défis de la diplomatie électronique,* » (Zaghlami,2020,p.17).

La contribution du Dr Zaghlami pose le canevas prédictif des actions à mener sur le long terme pour mettre la diplomatie algérienne sur les rails du développement autocentré, loin de la tutelle des chapelles du centre, hégémoniste, prédateur et impérialiste, quelle que soit sa zone géopolitique originelle.

Ainsi, six axes d'effort principal - dans un champ de possibles multiples, qui doit rester toujours ouvert - sont préconisés par ce professeur de l'information et de la communication (Université d'Alger 3) :

- Télégraphie Vs Internet
- Nouvelle approche diplomatique
- Révolution dans les affaires diplomatiques
- Diplomatie électronique
- Diplomatie du twitter
- Le défi de la sécurité et de la confidentialité.

Car, un regard lucide, et sans complaisance, doit être posé sur les longues années d'immobilisme politico-diplomatique et de destruction économique-financière de l'Algérie, et sur la chape de plomb stalinienne maintenue, au mépris des droits légitimes du peuple algérien, par des décideurs, sans puissance et sans conscience, notamment, ceux particulièrement honnis des deux décennies de *Issaba*, (le gang) où sévissent clans et fractions de clans à vocation rentière au sein des rouages et des interstices de la bureaucratie d'Etat, le symbole même du capitalisme d'Etat honni, à consonance hypocritement socialisante.

Du reste, pour briser ce surplace mortifère inhérent à la politique étrangère de l'Algérie de ces dernières décennies, le président A. Tebboune a annoncé, lors du 33^e Sommet de l'Union africaine tenu, à Addis Abeba, le 10 février 2020, le retour de l'Algérie en Afrique, (c'est tout dire que l'Algérie avait déserté le continent noir depuis très longtemps) et qu'elle semble résolue à y revenir rapidement et fortement.

L'Algérie, à travers le message du président Tebboune, a décidé de la création d'une Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, à vocation strictement africaine (ALDEC). Il s'agit pour le président algérien :

« ... *d'imprimer une nouvelle dynamique à la coopération internationale de l'Algérie, notamment en direction des pays frères, en Afrique et au Sahel. L'Algérie ne saurait ignorer les pays frères et voisins, et encore moins, le continent africain, dont elle est une partie intégrante et le prolongement naturel. Cette africanité, nous l'avons occultée, ces dernières années, parce que focalisés sur nos affaires intérieures, mais nous sommes aujourd'hui résolus à y revenir rapidement et fortement dans le cadre renouvelé de l'Union africaine et au niveau des relations bilatérales* ». (Cherfaoui, 2020, p.10).

Il est vrai, que le Tiers Monde comme l'Algérie ont été, et de loin, faut-il le souligner avec force, les grands perdants des années post-guerre froide. Et que quoique l'on fasse, l'Afrique, étant le berceau de toute l'humanité, est aussi l'avenir, et le sera toujours, de l'Algérie.

Ceci sera-t-il suffisant, pour surmonter les crises endémiques du pays, et dissiper, un tant soit peu, le spectre infernal des incertitudes post-bipolaires ? La question mérite d'être effectivement posée !

Les références :

• Livres

Bourdieu Pierre, (1982), La leçon sur la leçon, Les Editions de minuit, France.

Amin Samir, (2003), Le post-capitalisme, ANEP, Algérie.

Dictionnaire de Politique, (1978), Le présent en question, Larousse, France.

Gonidec P.F., (1974), Relations internationales, Editions Montchrestien, France.

LASZLO Erwin, (1997) Les défis du troisième millénaire, Village mondial, France.

Laïdi Zaki, (1992), L'ordre mondial relâché, sens et puissance dans le monde de l'après-guerre froide, éditions Fondation nationale de sciences politiques, BERG, Publishers, France.

Malouf Amine, (1983), Les Croisades vues par les Arabes, J.C. Lattès, France.

- **Article du journal**

- Laïdi Zaki, (1996), Enjeux de sens et de puissance au XXI^e siècle, in Défense nationale, *Etudes politiques – stratégiques – militaires – économiques – scientifiques*, Actes du colloque international organisé par la Fondation pour les études de défense, GUERRES ET PAIX AU XXI^e SIECLE, Sous le haut patronage de Monsieur FEDERICO MAYOR, directeur général de l'UNESCO – sous la présidence de Monsieur Charles MILLON, ministre de la Défense, revue mensuelle, avril 1996, n°4.

- Iratni Belkacem, (2015), La stratégie de l'Algérie à l'égard des récents événements au Sahel, in *The Algerian Journal of Political Sciences and International Relations*, Fourth Issue – December 2015

- Raufer Xavier, (décembre 1993), Menaces nouvelles : de niveau stratégique, mais pas forcément militaires, in L'Armement, revue de la Délégation générale pour l'Armement, revue bimestrielle – décembre 1993 – janvier 1994, NS N°40, p.26.

- Benhassine, (1999), Les classes sociales et urbaines en Algérie, le marché mondial et la mondialisation, ELWATAN, n°2549.

- Bakir Assia, (2020), Dans le cas de la Lybie, la force a pris le pas sur le droit international, (William Leday), El Watan, n°8934.

- Georges Tan Eng Bok, (1992), Projet de doctrine militaire et développement des forces armées : le poids du passé soviétique dans le présent russe, revue Stratégique, Mélanges stratégiques, n°56.

- Zaghلامي Laïd, (2020), Les enjeux et défis de la diplomatie électronique, EL WATAN, n°8621.

- Kerdoun Azzouz, (2018), *Pour une coopération renforcée en méditerranée occidentale*. Le dialogue des « 5+5 » face aux défis de la sous-région, El Watan, n°8344.

- Iratni Belkacem, (1994), La nouvelle problématique de la politique étrangère de l'Algérie, revue IDARA (ENA), vol.4, n°2.

- Cherfaoui Zine, (2020), 33^e Sommet de l'Union africaine, Tebboune annonce le retour de l'Algérie en Afrique, El Watan, n°8941.

- Bakir Assia, (2020), Conflit libyen – Les arrières-pensées de Recep Tayyip Erdogan, El Watan, n°8923.

- Ghezlaoui Samir, (2020), Au cœur des luttes d'influence entre puissances occidentales, la France presque hors-jeu et l'Algérie, un acteur par défaut en Lybie : *Pour le géographe Ali Bensaad, l'Algérie « se contente d'un strapontin comme place dans le jeu géopolitique autour de la Lybie. »* El Watan, n°8941.

- **Sites web**

- Mernache (2012), Dynamiques internationales - ISSN 2 1052646 - Laboratoire OBM (obligations, Biens, Marchés), UPEC – Université de Paris-Est – Créteil - Mernache-D.17.pdf.